



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

Les premiers ministres ont créé le Conseil de la fédération parce que, selon eux, il est important que les provinces et les territoires jouent un rôle de leadership dans la revitalisation de la fédération canadienne et l'édification d'un régime fédéral plus constructif et coopératif.

Les objectifs du Conseil de la fédération sont les suivants :

- promouvoir la coopération entre les provinces et les territoires et tisser des liens plus étroits entre les membres du Conseil, dans le but de renforcer le Canada ;
- favoriser des rapports fructueux entre les gouvernements, qui soient fondés sur le respect de la constitution et la reconnaissance de la diversité au sein de la fédération ;
- assumer un rôle de leadership sur les dossiers importants pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

www.conseildelafederation.ca

Recherche et technologies

La réalisation d'un inventaire complet de la recherche en cours est essentiel pour établir des priorités et élaborer un plan cohérent pour faire face aux changements climatiques. Lors de la rencontre estivale de 2007, les premiers ministres ont convenu de dresser un tel inventaire.

Voici un aperçu de ce que font les certaines provinces et territoires en matière de recherche et de technologies :

- L'Alberta et la Saskatchewan ont fait de la capture et du stockage du CO₂ (CSC) la pierre angulaire de leur approche visant à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Plus de 80 millions \$ en argent et sous forme de contributions en nature ont été investis dans un projet international de recherche et développement sur le stockage de dioxyde de carbone à Weyburn, en Saskatchewan. Sur la durée du projet, on estime que plus de 26 millions de tonnes de CO₂ seront séquestrées – soit l'équivalent du retrait de six millions de voitures de nos routes pendant un an. L'Alberta a créé un fonds de 2 milliards \$ pour développer des projets de CSC. Le fonds soutiendra le développement des premiers grands projets de CSC en Alberta, qui pourraient permettre une réduction des émissions allant jusqu'à cinq millions de tonnes d'émissions par année.

- Le Québec a lancé la nouvelle *Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes*. 282 millions \$ sur six ans seront répartis entre les cinq axes d'intervention : appui au développement des entreprises, soutien au développement des technologies vertes, mise à contribution du marché local, promotion de l'internationalisation et soutien à la mobilisation du secteur. La stratégie est centrée sur la réduction des changements climatiques.
- La Colombie-Britannique appuie le *Pacific Institute for Climate Solutions* (Institut pacifique pour les solutions climatiques) en lui versant une subvention de 90 millions \$. Cet institut réunit des scientifiques et des chercheurs parmi les meilleurs, provenant des secteurs public et privé, pour travailler à l'élaboration de solutions novatrices en matière de changements climatiques. La Colombie-Britannique a également lancé l'*Innovative Clean Energy (ICE) Fund* (Fonds pour l'innovation dans les énergies vertes), un fonds de 25 millions \$ conçu pour aider à faire de la Colombie-Britannique un chef de file des technologies alternatives en matière d'énergie.
- Le Yukon se concentre sur des partenariats en recherche et innovation, en créant le *Climate Change Centre of Excellence* (Centre pour l'excellence en matière de changements climatiques) ainsi que les études et les technologies relatives aux climats froids.

Adaptation aux changements climatiques

Les effets des changements climatiques ont déjà commencé à être observés et on s'attend à ce qu'ils se poursuivent encore plusieurs années, malgré les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les efforts d'adaptation sont considérés comme une réponse essentielle aux changements climatiques.

Lors de la rencontre estivale de 2007, les premiers ministres ont convenu de tenir un forum sur l'adaptation aux changements climatiques au début de 2008. Ce forum, commandité par le Conseil de la fédération, a eu lieu à Vancouver le 29 janvier 2008 et était consacré aux enjeux de l'adaptation en matière d'eau, de forêts et de climats nordiques.

Le forum a entraîné un travail de suivi sur un ensemble d'enjeux, dont l'établissement d'une structure pour la gestion du carbone forestier, la réalisation d'une étude sur les variétés d'arbres et l'achèvement de la stratégie sur les réductions des risques d'inondation.

Le forum de janvier a été suivi d'un sommet qui a eu lieu en Ontario le 31 mars et le 1er avril a été consacré au transfert des connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques entre les experts techniques et les responsables des politiques publiques qui appliquent cette expertise à l'élaboration de programmes gouvernementaux.

De plus, les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon mettent en œuvre de plans d'adaptation aux changements climatiques qui ciblent les besoins particuliers des climats du Nord.





Les premiers ministres des provinces et des territoires agissent dans le dossier des changements climatiques

Rapport sur les progrès accomplis depuis août 2007

Mise en place d'un réseau national de distribution de biocarburants et d'hydrogène

L'étendue du Canada fait en sorte que les Canadiens dépendent d'un vaste réseau de transport pour relier les personnes et les localités. Le Canada compte plus d'un million de kilomètres de chemins publics à deux voies et d'autoroutes qui sont empruntés tous les jours par les Canadiens. Explorer de nouveaux moyens plus écologiques d'alimenter les véhicules dont dépendent les Canadiens pour gagner leur vie constitue une étape essentielle vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les premiers ministres ont convenu de travailler ensemble à l'élaboration de stratégies visant la mise en place d'un réseau national de distribution de biocarburants et d'hydrogène afin d'assurer aux Canadiens un accès à des carburants alternatifs.

Les provinces et les territoires ont commencé à collaborer à l'évaluation des possibilités et des défis reliés aux carburants alternatifs, dont l'E85, le biodiésel et l'hydrogène, et aux véhicules électriques que l'on peut brancher, et ils ont l'intention d'avoir complété une stratégie détaillée en 2009.

Un message des premiers ministres des provinces et des territoires

Lors de notre rencontre estivale de 2007 à Moncton, nous avons convenu de mettre en œuvre des stratégies de conservation de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos provinces et territoires respectifs. Nos engagements ont ajouté aux efforts en cours de chacun de nos gouvernements, et identifié des domaines où des collaborations sont possibles.

Plus précisément, nous avons convenu de mettre en œuvre une série d'initiatives mettant l'emphase sur la mesure des émissions de gaz à effet de serre, le développement des sources d'énergie renouvelables, la mise en place d'un système de distribution de biocarburants et d'hydrogène, la réalisation d'un inventaire de la recherche en cours, la sensibilisation de nos citoyens, l'encouragement à l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, le captage du méthane et l'adaptation aux changements climatiques.

Le travail qui s'accomplit dans nos provinces et territoires, et par l'entremise du Conseil de la fédération, est orienté par notre intérêt commun et notre engagement à agir dans le dossier des changements climatiques.

Une année s'est écoulée depuis notre rencontre estivale de 2007 et des progrès considérables ont été accomplis. Chaque province et chaque territoire a consacré du temps, des ressources et des efforts en vue de s'assurer que les engagements de Moncton sont remplis.

Mesurer les émissions de gaz à effet de serre

Pour démontrer que des progrès ont été accomplis dans la réduction des émissions, les provinces et les territoires doivent pouvoir mesurer et vérifier les émissions qui ont cours sur leur territoire.

En 2007, les premiers ministres ont convenu d'élaborer des outils pour mesurer de manière cohérente et vérifiable les émissions de gaz à effet de serre en adhérent au *Climate Registry*. Cet organisme sans but lucratif, regroupant des États, des provinces et territoires et des organisations autochtones de toute l'Amérique du Nord,

se consacre à l'élaboration d'un protocole de mesure des émissions des gaz à effet de serre à la fois précis, complet et transparent. Il mettra un ensemble de données vérifiables concernant ces émissions, à la disposition des gouvernements, leur offrant ainsi les outils dont ils ont besoin pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre. Déjà, dix provinces et territoires ont adhéré au *Climate Registry*.

Développer et accroître les sources d'énergie renouvelable

La demande d'énergie croissante et l'augmentation des coûts de production à partir des sources d'énergie traditionnelles ont conduit à une hausse de prix de l'énergie. Au même moment, la sensibilisation croissante aux impacts à long terme sur l'environnement de l'utilisation intensive de sources d'énergie traditionnelles de carburants fossiles incite les gouvernements et les consommateurs à se tourner vers des sources d'énergie plus vertes et renouvelables.

Lors de leur rencontre estivale de 2007, les premiers ministres s'étaient engagés à produire collectivement 25 000 mégawatts (MW) supplémentaires en énergie renouvelable d'ici 2020, à partir de sources d'énergie telles que l'hydroélectricité, et les énergies éolienne, solaire et marémotrice.

Depuis 2007, de grands progrès ont été accomplis vers l'atteinte de cet objectif.

Voici quelques faits saillants :

- En 2008, le Nouveau-Brunswick inaugurerait son premier parc éolien. Le projet Kent Hills, de 96-MW, sera le plus important parc éolien de tout le Canada atlantique. Une récente étude a permis d'établir qu'il sera possible de produire de 2 500 à 4 500 MW d'énergie éolienne au Nouveau-Brunswick en 2025.
- L'expansion par la Saskatchewan de son *Green Power Portfolio* (programme d'énergie écologique) permettra de

produire, au cours des quatre prochaines années, 170 MW d'énergie renouvelable supplémentaire.

- L'Île-du-Prince-Édouard va résolumment de l'avant en vue d'exploiter son potentiel éolien favorable. Présentement, 18 p. cent de l'énergie électrique de la province provient de l'éolien. D'ici 2013, la province prévoit développer 500 MW d'énergie éolienne pour son marché domestique et pour l'exportation.
- En Ontario, des contrats ont été octroyés pour construire cinq centrales hydroélectriques qui permettront d'ajouter environ 500 MW à la capacité de production d'énergie renouvelable. La province projette d'octroyer des contrats pour un autre 2 000 MW d'approvisionnements en énergie renouvelable au cours des quatre prochaines années.
- La Nouvelle-Écosse a annoncé au début de 2008 de nouveaux contrats d'énergie éolienne de l'ordre de 2 400 MW. La province a également sélectionné trois technologies et un promoteur a été retenu pour développer, dans la baie de Fundy, un projet de démonstration d'énergie marémotrice qui sera de catégorie mondiale.
- Le Manitoba a inauguré le parc éolien St Leon, d'une capacité de 99 MW, et s'apprête à finaliser les demandes de propositions pour une autre tranche



de 300 MW dans le cadre de son objectif global visant à produire 1 000 MW d'énergie éolienne.

- Le projet d'aménagement du Bas Churchill, à Terre-Neuve-et-Labrador, donnera accès à de l'électricité « propre » et à faibles émissions, permettant d'éviter quelque 1,3 mégatonne (Mt) d'émissions de gaz à effet de serre par an. L'énergie électrique pouvant être produite à partir du projet de 2 824 MW fournirait suffisamment d'électricité pour alimenter près de 1,5 million de maisons et permettrait d'éviter plus de 16 Mt d'émissions de CO₂ chaque année.
- Le Québec a annoncé 15 nouveaux projets d'énergie éolienne dans huit régions différentes qui auront une production combinée de plus de 2 000 MW. Il a également autorisé la production de 250 MW d'énergie éolienne dans les communautés locales et autochtones.

Éducation et changements climatiques

Les étudiants, les enseignants et les dirigeants des écoles ont un rôle actif à jouer pour rendre leur école plus verte et leurs élèves plus sensibilisés aux questions environnementales. Les gouvernements doivent appuyer leurs efforts d'éducation sur les changements climatiques en leur offrant des orientations et des ressources.

Lors de la rencontre estivale de 2007, les premiers ministres se sont engagés à inclure les changements climatiques dans tous les programmes scolaires. Aujourd'hui, les provinces et les territoires ont tous ces éléments dans leurs programmes scolaires.

Voici quelques exemples à cet effet :

- Les Territoires du Nord-Ouest lancent un nouveau programme expérimental en sciences, de même que des manuels s'adressant aux jeunes de la 9^e à la 12^e année et comportant des sections sur les changements climatiques et sur l'adaptation à ces changements.
- La Colombie-Britannique a lancé le programme *Energy Detectives* (Les détectives de l'énergie) pour tous les élèves de 2^e année. Ce programme a été conçu pour les aider à acquérir de bonnes habitudes en matière d'énergie.
- En 2007, l'Ontario a annoncé que les élèves, à chaque niveau scolaire et dans chaque matière, auront des cours sur l'environnement et les changements climatiques.



Captage du méthane

L'enfouissement des déchets dans les dépotaires entraîne la libération de grandes quantités de gaz dans l'atmosphère. De 25 à 45 p. cent de ces gaz sont du méthane, un gaz 21 fois plus fort que le dioxyde de carbone lorsqu'il s'agit de capter la chaleur. Une fois capturé, le méthane peut être utilisé pour produire de l'électricité; il peut aussi être brûlé pour réduire les émissions.

Lors de la rencontre estivale de 2007, les premiers ministres se sont engagés à capturer le méthane des grands sites d'enfouissement.

Plusieurs gouvernements ont déjà promulgué des lois à cet effet. Voici quelques exemples :

- Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé un financement de 1,6 million \$ pour la construction d'un dispositif de récupération du méthane au site d'enfouissement de Robin Hood Bay.

Le système de collecte et de brûlage des gaz du site d'enfouissement peut potentiellement réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 000 à 60 000 tonnes par an.

- L'Alberta s'est dotée de règlements sur les gaz à effet de serre pour la gestion des émissions de sites d'enfouissement de 100 kilotonnes (Kt) ou plus. Un système a été élaboré pour accorder des crédits aux sites d'enfouissement dont les émissions sont inférieures à 100 Kt.



Conservation et efficacité énergétique

Une plus grande efficacité énergétique constitue l'un des moyens les plus faciles et les plus efficaces de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la facture d'énergie des consommateurs. Le document intitulé *Une vision partagée de l'énergie au Canada*, lancé lors de la rencontre estivale de 2007, contient un plan d'action en sept points pour le secteur de l'énergie au Canada, où la promotion de l'efficacité énergétique et de la conservation est le premier élément.

Les premiers ministres ont aussi convenu de mettre en œuvre, dans leurs provinces et territoires respectifs, des initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique des édifices et à promouvoir l'utilisation de produits à haut rendement énergétique.

Voici quelques exemples précis de ce qui se fait :

- La Colombie-Britannique a versé 60 millions \$ sur trois ans au *LiveSmart BC: Efficiency Incentive Program* (programme incitatif d'efficacité énergétique LiveSmart BC), conçu pour aider les Britanno-Colombiens à réduire leur empreinte écologique et leur facture d'énergie. D'ici 2012, B.C. Hydro aura remplacé 1,7 million de compteurs électriques dans les maisons et les entreprises. Le *B.C. Energy plan* (plan énergétique de la Colombie-Britannique) a pour objectif que la province puisse d'ici 2020 subvenir à 50 p. cent de ses besoins additionnels en électricité à partir des économies d'énergie réalisées.
- Au Nouveau-Brunswick, le programme Efficacité NB destiné aux entreprises a convaincu dix des industries les plus énergivores de signer un accord où elles s'engagent à réduire leur consommation d'énergie. *Idées lumineuses*, programme

incitatif faisant la promotion des produits d'éclairage à rendement supérieur, a reçu un prix en septembre 2007 dans le cadre d'une initiative visant à souligner l'excellence des programmes d'efficacité énergétique en Amérique du Nord.

- Le gouvernement du Nunavut effectue la mise à niveau des édifices gouvernementaux de Iqaluit en vue d'accroître leur rendement énergétique. Une compagnie privée investit 10 millions \$ dans le projet, une somme qu'elle récupérera à partir des économies d'énergies réalisées dans le cadre du projet.
- L'Île-du-Prince-Édouard a créé l'*Office of Energy Efficiency* (l'Office de l'efficacité énergétique). La priorité de départ de cet organisme est d'aider les propriétaires de maison à réduire leur consommation d'énergie par des mesures d'efficacité énergétique et les technologies des énergies renouvelables.
- La Saskatchewan a annoncé le lancement du programme *Go Green on the Road* (C'est vert sur la route). D'une durée de quatre ans, il offre aux conducteurs de véhicules hybrides ou à écoénergétique une réduction de 20 p. cent sur leur prime d'assurances et d'immatriculation.
- Le Manitoba a adopté la *Climate Change and Emissions Reduction Act* (Loi sur la réduction des émissions et sur les changements climatiques), qui contient 60 mesures visant à réduire les gaz à effet de serre. Cette loi exige notamment que des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et de consommation d'eau soient introduites aux Codes du bâtiment et de plomberie du Manitoba d'ici 2010.
- L'objectif que s'était fixé l'Ontario de se doter de 800 000 compteurs intelligents d'ici la fin de 2007 a été dépassé. À ce jour, environ 1,4 million de compteurs ont été installés en Ontario. De plus, l'Ontario a levé les restrictions visant l'utilisation des cordes à linge pour les immeubles résidentiels et a créé le Fonds d'action écologique pour les municipalités, un fonds de 20 millions \$ voué à des projets d'infrastructures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie.

- *Conserve NS* (Conservation N.-É.) a conclu un partenariat avec les distributeurs d'articles d'éclairage afin de combler la différence de coûts entre les fluorescents à haut rendement et les modèles traditionnels. Le consommateur peut ainsi acheter un produit de grande qualité, énergétiquement efficace, sans payer plus cher. En quelques mois seulement, ce programme a permis au marché des produits d'éclairage de la Nouvelle-Écosse d'atteindre une plus grande efficacité énergétique.
- L'un des trois grands thèmes de la Stratégie de 2008 pour les changements climatiques de l'Alberta est la conservation et l'utilisation efficace de l'énergie. Sous le thème de l'efficacité énergétique, l'Alberta s'est engagée à mettre en place une variété de mesures, dont l'élaboration d'une loi sur l'efficacité énergétique, la mise en place d'un programme incitatif visant à promouvoir l'utilisation d'appareil à haut rendement énergétique et les rénovations domiciliaires, la mise en œuvre de stratégies permettant des réductions des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie et favorisant le développement d'opportunités en matière de séquestration.